



Saint-Georges
d'Orques

Note synthétique BUDGET 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213402597-20240408-DCM2024_30-DE



Contexte général

Données sociodémographiques de la Ville (extraction fiche critères DGF-2023)

	SAINT GEORGES D'ORQUES	MOYENNE DE LA STRATE (France métropolitaine)
Population INSEE	5 816	
Population DGF	5 697	
Total logement Th	2 236	
Revenu par population INSEE	18547	16213
Potentiel fiscal pop DGF	1095	959
Effort fiscal	1.406	1.18

Les produits des impôts (taux moyens 2024- état 1259)

	SAINT GEORGES D'ORQUES	National	Départemental
Taxe d'habitation	21.39	24.45	31.21
Taxe Foncière Bâti	24.50 + 21.45 =45.95	39.42	50.22
Taxe foncière non bâti	120.69	50.82	84.56

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles et doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Ce document sera disponible sur le site internet de la Mairie.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le Maire ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il est à noter que ce budget primitif 2024 est le premier en M 57. Les chapitres, libellés et comptes, bien que très proches, ne sont parfois pas visuellement indiqués de la même manière qu'un M14.

Ainsi, afin de pouvoir comparer les exercices plus aisément les tableaux de ce document et surtout l'ordre des chapitres ne seront pas forcément identiques à l'ordre de la maquette budgétaire, dont le **formalisme reste règlementaire**.

Il est également important de noter que certains chapitres n'existent plus , par exemple la dépenses imprévues, et remplacées par la fongibilité entre chapitre, **expressément autorisée par le conseil municipal et inscrite comme telle à dans maquette**.

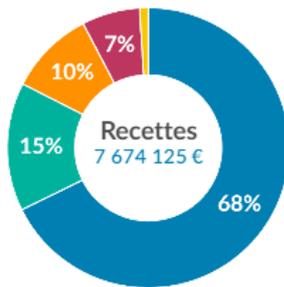
Table des matières.....	2
BUDGET 2024 -Grands équilibres	3
FONCTIONNEMENT	5
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5
RECETTE DE FONCTIONNEMENT.....	8
INVESTISSEMENT.....	9
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	10
RECETTES D'INVESTISSEMENT	12
ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ 2024.....	16
POINT RESSOURCES HUMAINES 2024 (chiffres février 2024) :	18
EFFECTIFS.....	18
REPARTITION PAR GRADE.....	18
REPARTITION PAR SERVICE.....	19
PYRAMIDE DES AGE	20

BUDGET 2024 -Grands équilibres

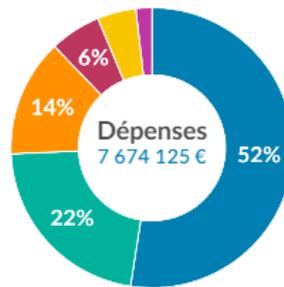
Budget Primitif 2024



Fonctionnement

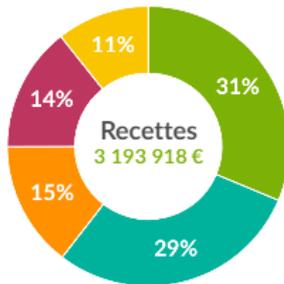


- Impôts et taxes : 5 196 074 €
- Dotations et participations : 1 137 857 €
- Excédent antérieur : 753 594 €
- Produits des services : 510 600 €
- Autres recettes : 76 000 €

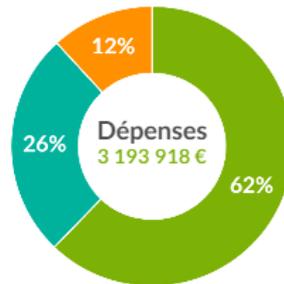


- Charges de personnel : 4 024 151 €
- Charges générales : 1 678 350 €
- Autres dépenses : 1 040 202 €
- Charges gestion courante : 450 009 €
- Virement à section d'invest : 340 281 €
- Intérêts d'emprunts : 141 132 €

Investissement



- Emprunt : 1 000 000 €
- Dotations et subventions : 930 718 €
- Excédents de fonct capitalisés : 463 248 €
- Autres recettes : 459 671 €
- Virement de section de fonct : 340 281 €



- Dépenses d'équipement : 1 986 139 €
- Déficit d'invest reporté : 830 769 €
- Remboursement du capital : 377 009 €

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



6 152 510 €
Admin générale

1 058€ / habitant



1 986 139 €
Infrastructures

341€ / habitant



580 532 €
Autres dépenses

100€ / habitant



518 141 €
Rembours dette

89€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	1 182€/Hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	1 190€/Hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	341€/Hab
Encours de la dette	592€/Hab
Dotations globales de fonctionnement (versées par l'État)	75€/Hab
Dépenses de personnel / DRF	59%
Dépenses de fonct et remboursement de dette / RRF	105%
Dépenses d'équipement brut / RRF	29%
Encours de la dette / RRF	50%
Épargne brute / RRF	1%

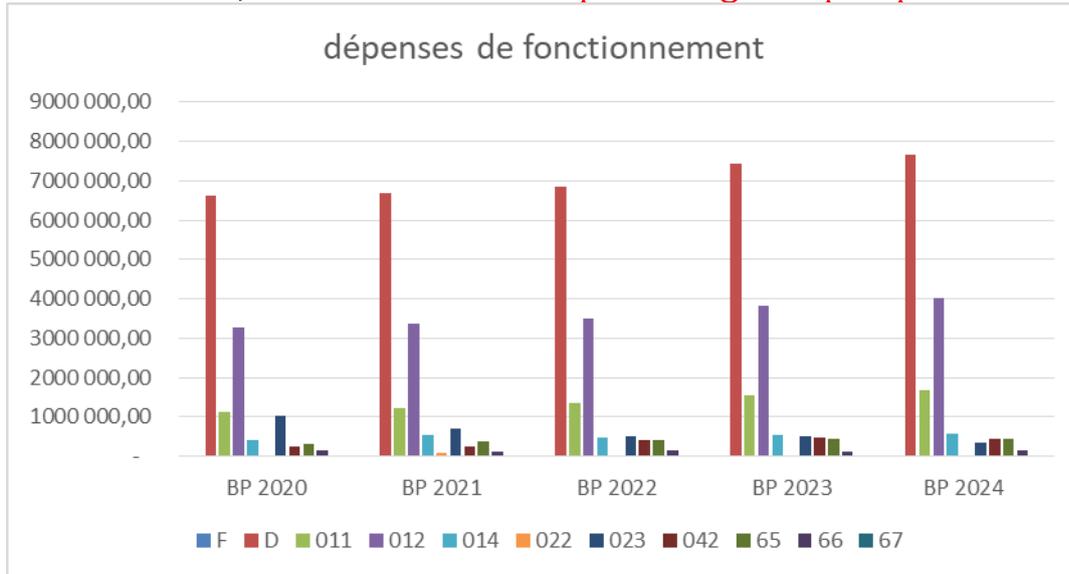
Sans l'emprunt
simulé

FONCTIONNEMENT
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les lignes de dépenses prévues sont :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	1 678 350,00	1 678 350,00	1 678 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	4 024 151,53	4 024 151,53	4 024 151,53
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	580 530,00	580 530,00	580 530,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	450 009,00	450 009,00	450 009,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	6 733 040,53	6 733 040,53	6 733 040,53
66	Charges financières	0,00	0,00	141 132,83	141 132,83	141 132,83
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	6 874 173,36	6 874 173,36	6 874 173,36
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		340 281,19	340 281,19	340 281,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		459 670,84	459 670,84	459 670,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		799 952,03	799 952,03	799 952,03
TOTAL		0,00	0,00	7 674 125,39	7 674 125,39	7 674 125,39
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						7 674 125,39

Pour mémoire - (ordre différent de la maquette budgétaire pour plus de clarté)



011	CHARGES A CARACTERE GENERAL
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS
022	DEPENSES IMPREVUES - pour les exercices antérieurs uniquement
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
66	CHARGES FINANCIERES
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

011 : Les charges générales font partie **des dépenses de gestion dite courantes** et contiennent les frais d'énergie, d'eau, de petites réparations d'entretien, de prestation de services, des fournitures scolaires et administratives.

Les charges courantes, restent élevées compte tenu de l'inflation (beaucoup moins élevées qu'en 2023 surtout en ce qui concerne l'énergie).

D'autre part, cette année est consacré à la danse des sens, les frais de représentation et impression de catalogues s'en trouvent impactés. Ceci explique une hausse de 7.8 % 2023/2024.

012 : Les charges de personnel et frais assimilés regroupent les salaires des salariés, les charges liées à la masse salariale, les frais s'assurance du personnel et les cotisations au CNFPT, CGD.

L'évolution de ce chapitre est lié au GVT (glissement vieillesse et technicité), ainsi qu'à la politique RH décidée par la collectivité (Prime, recrutement etc...). Le point d'indice ayant augmenté en milieu 2022, puis en 2023 (+ 1.50%) et l'ajout de 5 points pour chaque échelon au 1^{er} janvier 2024. la hausse globale de ce chapitre en 2024 se tient à + 4.5%.

Le **014** Atténuation de produit

L'attribution de compensation a fait l'objet d'une CLECT

Celle-ci , en 2024 fait l'objet d'une mise à jour- progressive et lissée- pour assimiler l'inflation et l'intégration de la ville nouvelle, portée exclusivement jusqu'alors par la Métropole. Elle est de **331 329** € en 2024.

L'indemnité SRU est calculée sur le nombre de logements locatifs sociaux manquants elle sera en 2024 de 249 030 €.

Le **65**, autres gestion courantes, intègre les indemnités des élus ainsi que les subventions aux associations.

Ces subventions, font l'objet d'une attribution par commission et d'une délibération spécifique.

Cette enveloppe a fait l'objet d'une augmentation de 4%

Les dépenses imprévues au **chapitre 022** n'existent plus dans le référentiel M 57. Cette possibilité s'efface au profit d'une **fongibilité des crédits de chapitre à chapitre, ce qui permet une plus grande souplesse de gestion**

Le **Chapitre 66** reprend l'ensemble des frais financiers (intérêt de la dette) et le ICNE (intérêts courus non échus).

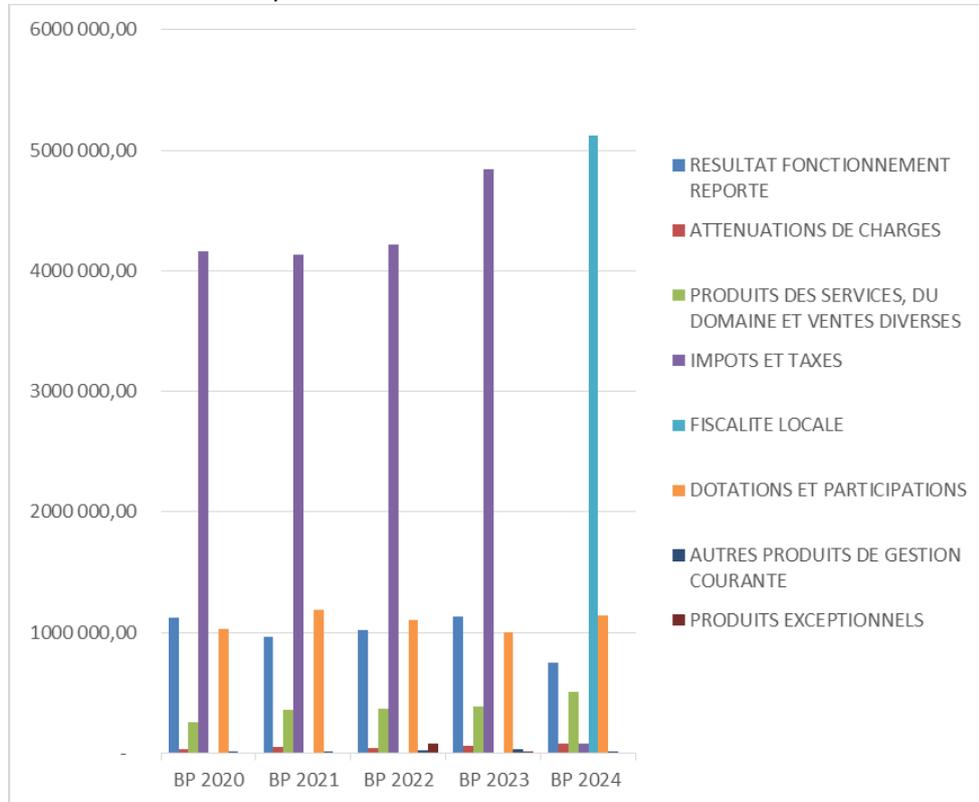
Le chapitre **023** annonce les amortissements (dépense de fonctionnement mais recette d'investissement) dont la durée est votée en conseil municipal et fait l'objet d'une annexe de la maquette budgétaire.

Pour rappel les subventions d'investissement, les AC investissement et fonds de concours font l'objet d'un amortissement obligatoire sur l'année

En fin le chapitre **042**, opération d'ordre non budgétaire, permet d'équilibrer les dépenses d'investissement avec la section de fonctionnement

RECETTE DE FONCTIONNEMENT

Pour Mémoire et comparaison -



Le chapitre **002** représente le résultat reporté qui a fait l'objet d'une délibération avant le budget d'affectation des résultats de l'exercice antérieur.

L'excédent de fonctionnement de l'année précédente vient financer les dépenses d'investissement via le **1068** -excédent de fonctionnement capitalisé- (déficit + différence entre restes à réaliser en recette et en dépense d'investissement), le reste de cet excédent est inscrit en recette de fonctionnement.

Chapitre **013** Atténuation de charge représente le remboursement des frais liés aux absences maladie des agents titulaires.

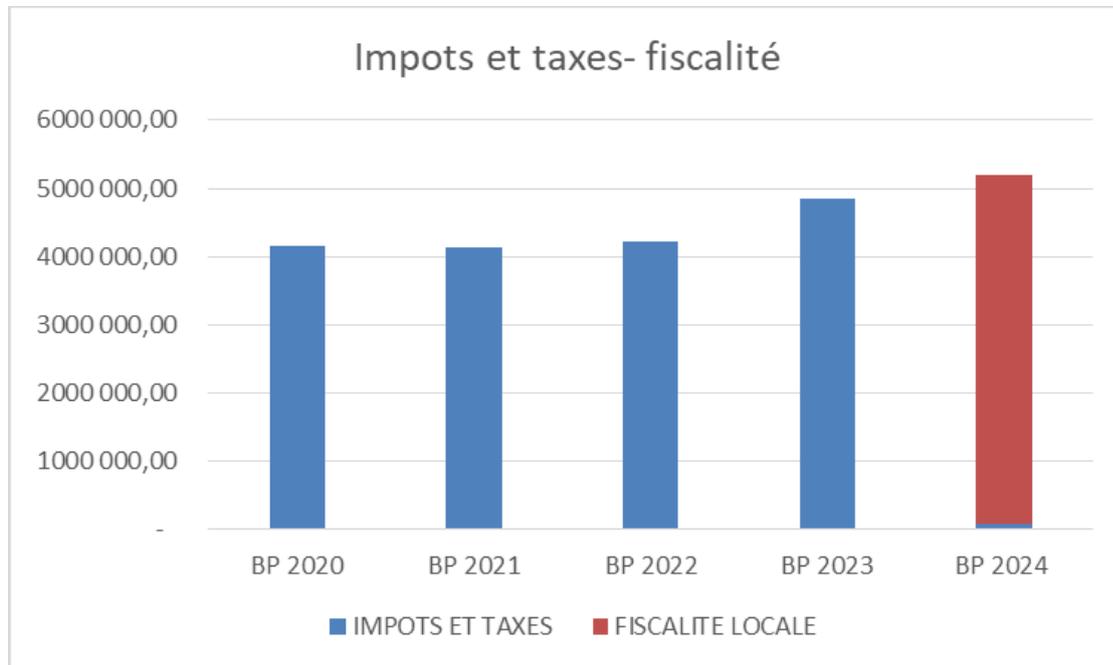
Le chapitre **70** consacré notamment à la participation des familles à la restauration scolaire, ALSH et crèche a été prévu à la hauteur de 480 600 €.

Il est valorisé cette année par les recettes liées à la « Danse des sens- 2024 ».

En ce qui concerne le chapitre **73**, inscrivant le produit des taxes, il a été inscrit en fonction de l'état 1259 reçu des services DGFIP.

Les dotations et participations sont inscrites telles que fournies par les services de l'Etat.

Dans ce chapitre **(74)** est également inscrite la participation de la CAF aux diverses actions enfance jeunesse, inscrites notamment dans le Contrat enfance jeunesse. Par rapport à l'année antérieure il est attendu des recettes plus élevées. Cette hausse, notamment des recettes fiscales, est liée à la hausse mécanique des bases (liée à l'inflation)



INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **En dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Y est également inscrit, le remboursement de la dette en capital ainsi que le déficit de l'exercice précédent s'il existe.

- **En recettes** : plusieurs types de recettes coexistent :

* Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),

* Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public),

* Le FCTVA (fond de compensation à la taxe sur la valeur ajoutée)

* Les amortissements,

* La section de fonctionnement (qui abonde les projets d'investissement).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

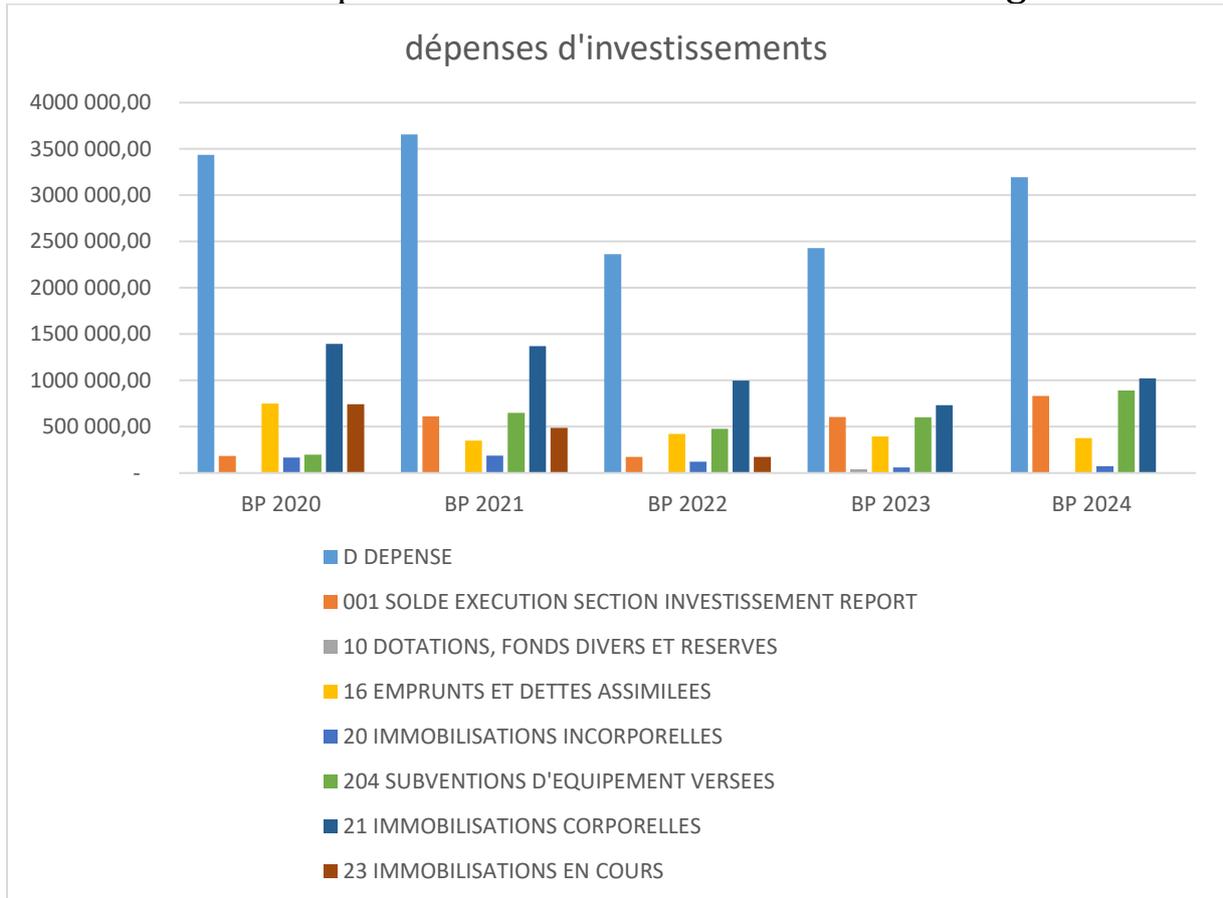
Extraction de la maquette budgétaire :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	19 696,00	54 300,00	54 300,00	73 996,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	326 610,73	563 450,58	563 450,58	890 061,31
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	97 017,00	925 065,00	925 065,00	1 022 082,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	443 323,73	1 542 815,58	1 542 815,58	1 986 139,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	377 009,77	377 009,77	377 009,77
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	377 009,77	377 009,77	377 009,77
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	443 323,73	1 919 825,35	1 919 825,35	2 363 149,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	443 323,73	1 919 825,35	1 919 825,35	2 363 149,08
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						830 769,59
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 193 918,67

Les principales dépenses d'investissement sont :

- La création de 2 cours de padel
- Entretien du patrimoine
- L'installation de dispositifs de GTC dans plusieurs bâtiments municipaux

- La reprise de l'installation informatique sécurisée de la mairie et des sites distants
- Le passage en LED de l'éclairage du terrain de foot
- La sécurisation des entrées et sortie des pilettes
- La rénovation énergétique de la maison des associations
- La reprise de l'étanchéité de la salle des rencontres
- La modernisation de l'éclairage des salles de classes (Pilettes)
- Fond de concours voirie (place du saint Georges)
- Matériel divers pour le confort de travail et la sécurité des agents



RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	810 847,00	1 916,00	1 916,00	812 763,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	810 847,00	1 001 916,00	1 001 916,00	1 812 763,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	117 955,05	117 955,05	117 955,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	0,00	0,00	463 248,59	463 248,59	463 248,59
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	581 203,64	581 203,64	581 203,64
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	810 847,00	1 583 119,64	1 583 119,64	2 393 966,64

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		340 281,19	340 281,19	340 281,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		459 670,84	459 670,84	459 670,84
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		799 952,03	799 952,03	799 952,03

TOTAL		0,00	810 847,00	2 383 071,67	2 383 071,67	3 193 918,67
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 193 918,67

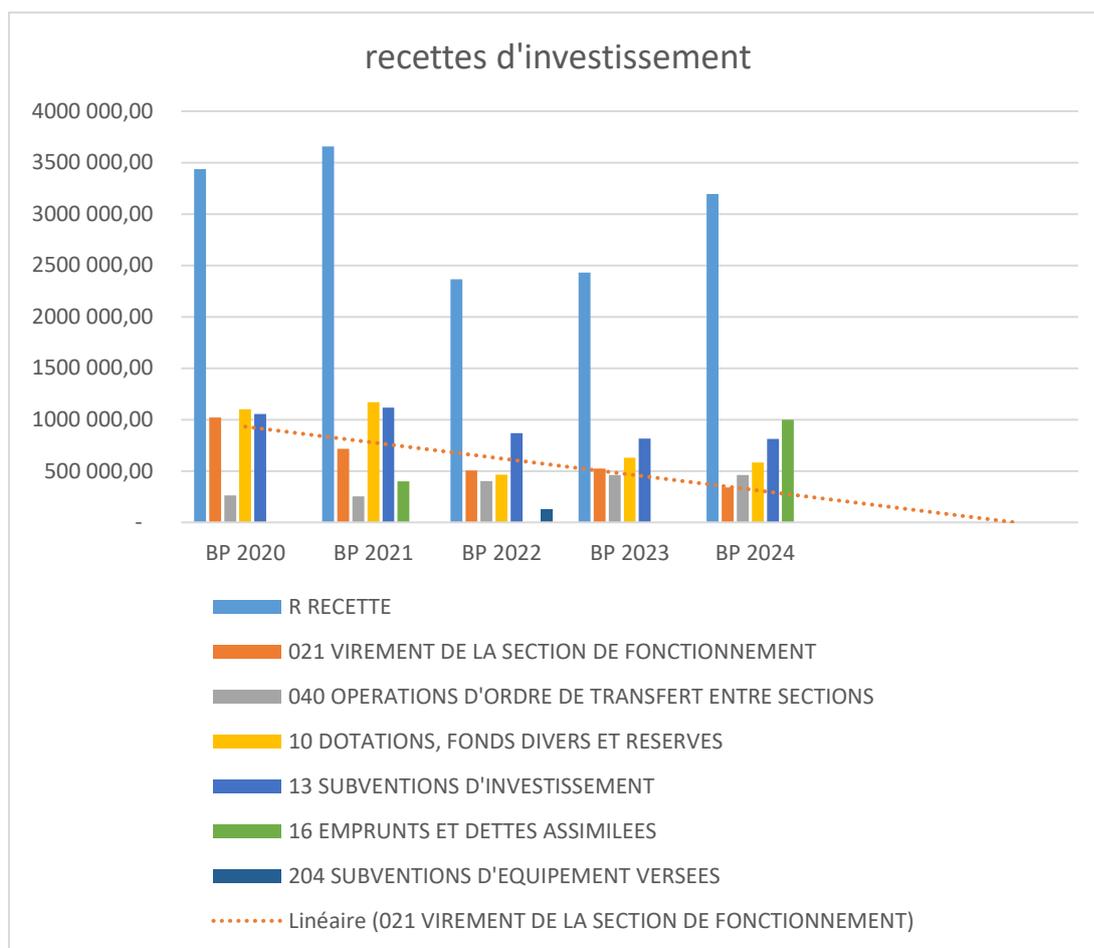
Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	799 952,03
--	-------------------

Les recettes d'investissement, par le fonctionnement, en prenant en compte, les opérations d'ordres que sont les amortissements et le virement entre section, et les opérations semi budgétaire telle que le 1068, représentent cette année 922 919.43 €.

Le reste de la recette réside dans les subventions, fond de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement (recette d'urbanisme reversée pour moite par la Métropole) et l'emprunt.



**BUDGET PRIMITIF 2024 -
INVESTISSEMENT**

DEPENSES

SERVICE	FONCT/CPTE	LIBELLE	MONTANT
		REPORTS 2023	
VIDEOSURV	845-2031	Honoraires	4 800
ADMGENER	020-2041512	FDC 3M 2023	326 610,73
GUICHET UNIQUE	020-2051	LOGICIEL + FORMATION	14 896
STESPVERT	511-2128	Compteur alimentation eau froide - Noria Parc Courty	2 134
CIMETIERE	511-2128	Dés imperméabilisation allée	2 760
VIDEOSURV	845-2152	Vidéo protection	17 669
STHANGARST	510-21534	Raccordement réseaux électriques	4 000
EGLISE	551-2181	Restauration église Phase	33 086
ADMGENER	020-21838	Matériel informatique (services divers)	16 743
ECPRIM	212-21841	Mobilier	11 675
ECMAT	211-21841	Mobilier	3 000

CANTINEPIL	281-21848	Mobilier cantine	2 000
CRECHE	4222-21848	Siège + bras écran (Directrice)	1 916
ARENES	551-2188	Porte buvette	829
STAUBAT	551-2188	Marquise - porte presbytère	558
STESPVERT	511-2188	Débroussailleuse	647
		SOUS TOTAL REPORTS	443 323,73

		NOUVELLES DEPENSES 2024	
ADMGENER	01-001	Déficit d'investissement	830 769,59
ADMGENER	01-1641	Remboursement de la dette en capital	343 009,77
ADMGENER	01-1641	Remboursement de la dette en capital - Nouvel emprunt	34 000
ADMGENER	020-2046	ACI (attribution de compensation d'investissement) 3M	42 292
ADMGENER	020- 2041512	FDC 2023 (complément)	121 158,58
ADMGENER	020- 2041512	FDC 2024	400 000
ADMGENER	020-2031	Honoraires étude GTC Hérault énergie	4 300
PRESBYTERE	551-2031	Honoraires	30 000
ECMAT	211-2031	Honoraires étude isolation et éco énergie	20 000
PADEL	325-2128	2 Padel	157 000
CRECHE	4222-2128	Reprise cours	25 000
ECPRIM	212-2128	Grille avec le Domaine Henry + Mur	5 300
ECMAT	211-2128	Sécurisation (rehausse clôture - en régie)	36 380
STESPVERT	511-2128	Branchement AEP - raccordement Fontaine de la Gaillarde	2 753
VOIRIE	845-2128	Mur Cadelle (M Sanchez)	5 000
CIMETIERE	511-2128	Dés imperméabilisation allée	14 000
STSPORT	322-2128	LED stade	63 365
STHORSEBALL	325-2128	Reprise gestion des eaux gde carrière	8 214
PRESBYTERE	551-21318	Travaux	201 141
CCR	321-21318	GTC	15 600
MAISCULTURE	551-21318	Reprise étanchéité (Salle des rencontres + Secours catholique)	15 000
MAISCULTURE	551-21318	Insonorisation salle de musique	11 124
MAISONASSOC	551-21318	Rénovation énergétique	18 957
BATIMENTS	551-21351	GTC - Mairie	16 800
BATIMENTS	551-21351	GTC - Maison des vendangeurs	11 400
STHANGAR	510-21351	Aménagement - rangement (en régie)	3 000
STHANGAR	510-21351	Changement plaque fibro-ciment	2 900

ECPRIM	212-21351	Pergola - ombrière végétalisée (en régie)	4 000
ECMAT	211-21351	Remplacement de tous les néons par des LED (classes)	24 000
ECMAT	211-21351	Placard salle polyvalente (Associations)	6 678
CIMETIERE	511-2151	Columbarium	9 220
PADEL	325-21534	Electricité	22 000
CCR	321-2181	Reprise traçage ligne	5 400
EGLISE	551-2181	Vitraux tribune	22 100
ADMGENER	020-21838	Reprise baie mairie + ordinateurs	50 000
ECPRIM	212-21831	Classe mobile	48 000
ECMAT	211-21841	Mobilier classe	2 000
ECPRIM	212-21841	Mobilier classe	5 000
CANTINEJJ	281-21848	Meuble tri	2 616
CANTINEPIL	281-21848	Table mobile inox pour coupe pain	708
CANTINEPIL	281-21848	2 Buffets - Réfectoire	1 834
CANTINEPIL	281-21848	Chariot de service + chariot de nettoyage	575
PREVENTION	510-21848	mobilier divers (sièges/bureaux/chariots...)	25 000
MANIFESTATIONS	023-21848	Tables + bancs (10)	2 500
CRECHE	4222-2188	Sèche-linge	1 320
CANTINEJJ	281-2188	Plateau Self (2ème partie)	640
CANTINEJJ	281-2188	Four (5 642 €) + armoire réfrigérée dble porte (3 164 €)	8 806
ECPRIM	212-2188	Rack vélos 14 places + rack trottinettes 12places	890
ECPRIM	212-2188	Centrale de détection gaz	871
ECMAT	211-2188	Mousse poteaux préau (cours 1 & 3)	1 080
ECMAT	211-2188	Vidéoprojecteur	2 000
ALSHMAT	331-2188	Climatisation alsh maternel pilettes	18 500
BATIMENTS	551-2188	Serrure électronique (10 serrures Winkhauss) - CCAS	4 300
BATIMENTS	020-2188	Porte salle des mariages	11 200
STESPVERT	511-2188	Parc à chiens	1 502
STESPVERT	511-2188	Borne fontaine	1 387
STESPVERT	511-2188	Débroussailleuses	1 795
POLICE	11-2188	Serrure électronique (6 serrures Winkhauss)	2 700
POLICE	11-2188	Porte d'entrée + gâche électrique	5 700
POLICE	11-2188	Housses GPB	710
POLICE	11-2188	Panneaux	3 000
VOIRIE	845-2188	Totem anti stationnement (10)	600

VOIRIE	845-2188	Toulousaines (manifestations)	1 774
MANIFESTATIONS	023-2188	Heras	6 800
MANIFESTATIONS	023-2188	Grilles expos (10)	900
MANIFESTATIONS	023-2188	Urinoirs	1 025
STSPORT	325-2188	Parre ballon (tennis/city)	3 000
		SOUS TOTAL NOUVELLES DEPENSES	2 750 594,94
		TOTAL DES DEPENSES	3 193 918,67

ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ 2024

Etat de la dette au 01/01/2024 en intégrant la simulation de l'emprunt d'1 million d'E.

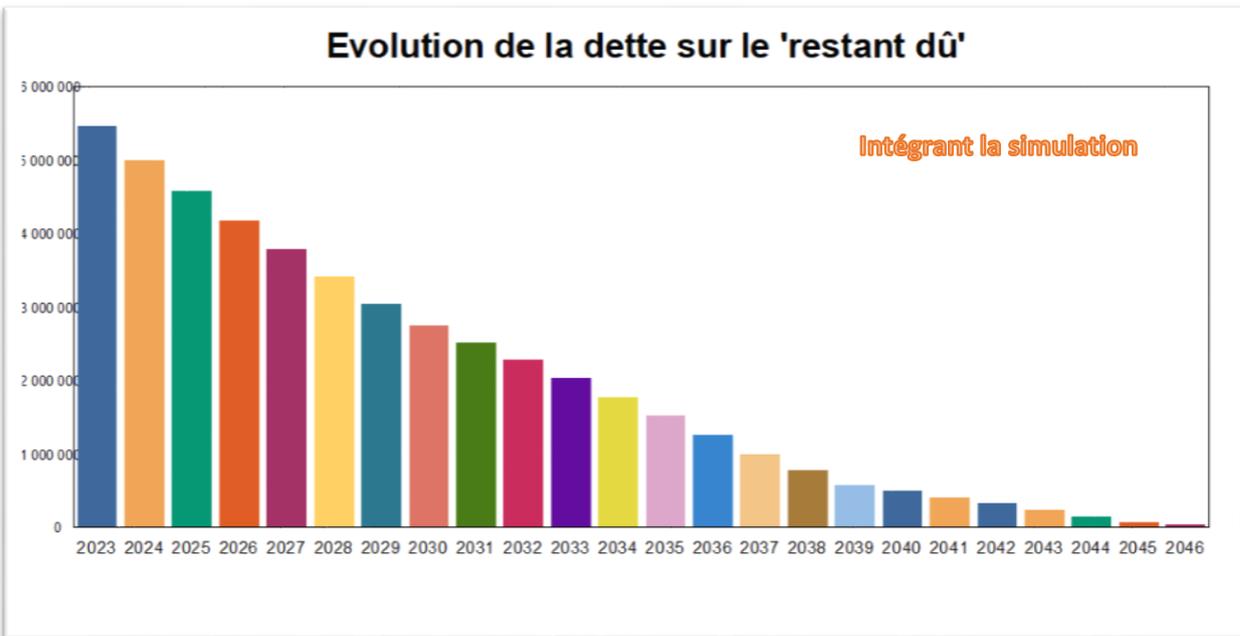
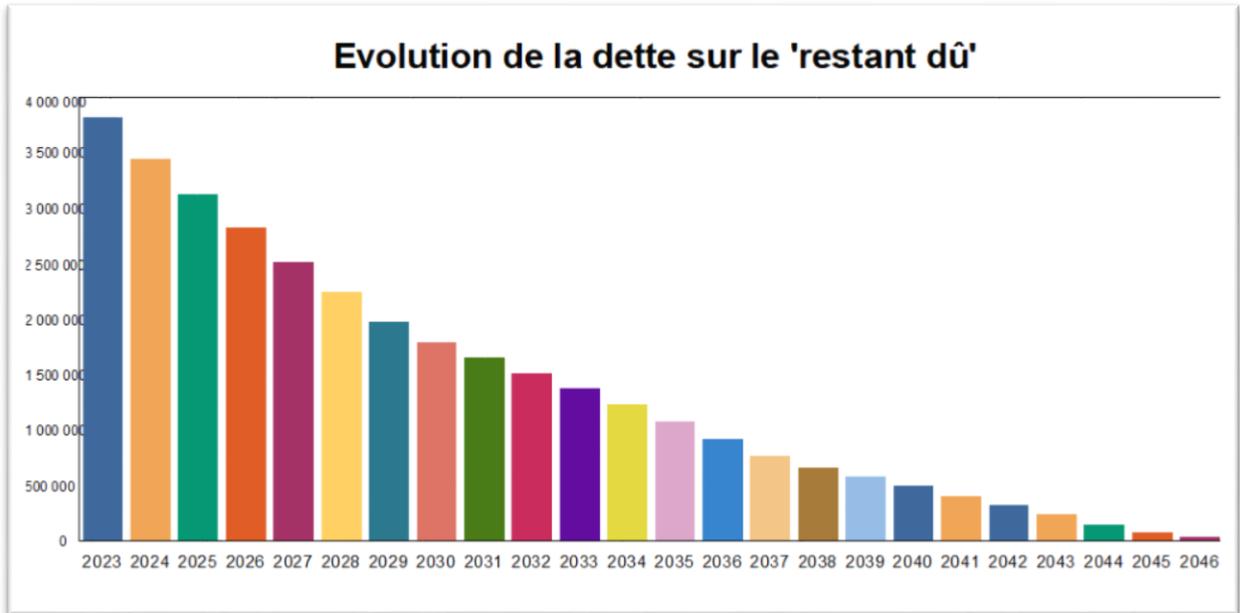
Simulation d'emprunt d'1 millions d'E - trimestriel sur 20 ans - 4%

BUDGET : COMMUNE ST GEORGES D'ORQUES Le 20/03/2024 à 17:35:4 Page 1 sur 1

ETAT DE LA DETTE PAR SERVICES

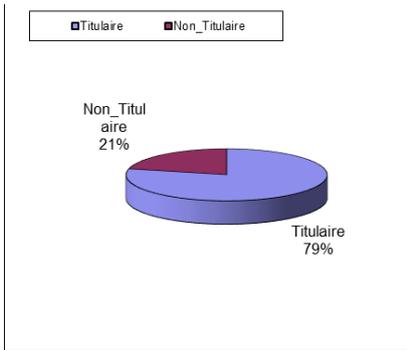
Date : 01/01/2024

SERVICE	Capital global à l'origine	Restant dû global au 01/01/2024	Montants à payer du 01/01/2024 au 31/12/2024			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
ADMINISTRATION GLE			274 462,99	68 969,95	0,00	343 432,94
101 - groupe scolaire	1 182 950,82	365 069,13	65 350,54	18 581,94	0,00	83 932,48
102 - CONSTRUCTION GPE SCOLAIRE	540 211,65	186 022,84	27 252,41	9 561,57	0,00	36 813,98
103 - construction gpe scolaire esplanade	285 208,47	99 180,92	14 482,55	5 226,83	0,00	19 709,38
114 - ACQU PROPRIETE LAPAQUE	320 142,94	64 867,14	20 456,59	3 139,09	0,00	23 595,68
115 - réaménagement école les pilettes	274 408,23	59 259,69	17 153,79	2 835,33	0,00	19 989,12
116 - ACQ TERRAINS MAS DIEU PM:ALR2004	190 561,00	11 835,05	11 835,05	455,18	0,00	12 290,23
117 - ACQ TERRAINS MAS DIEU	190 561,27	0,00	11 983,52	306,42	0,00	12 289,94
122 - EXTENSION ECOLE J JAURES	200 000,00	54 497,28	10 983,09	2 153,37	0,00	13 136,46
126 - BASSIN DE RETENTION PM:ALR20041	300 000,00	20 572,23	20 572,23	459,76	0,00	21 031,99
137 - INVESTISSEMENT 2019	1 000 000,00	860 672,28	34 393,22	15 599,96	0,00	49 993,18
138 - INVESTISSEMENT 2019	1 000 000,00	910 000,00	40 000,00	10 650,50	0,00	50 650,50
GENDARMERIE			63 194,08	35 203,32	0,00	98 397,40
129 - GENDARMERIE	240 000,00	34 423,14	13 922,63	1 173,17	0,00	15 095,80
130 - GENDARMERIE	2 826 000,00	775 831,91	49 271,45	34 030,15	0,00	83 301,60
VIDE			33 442,61	39 668,89	0,00	73 111,50
- simulation 2024	1 000 000,00	1 000 000,00	33 442,61	39 668,89	0,00	73 111,50
TOTAUX			371 099,68	143 842,16	0,00	514 941,84



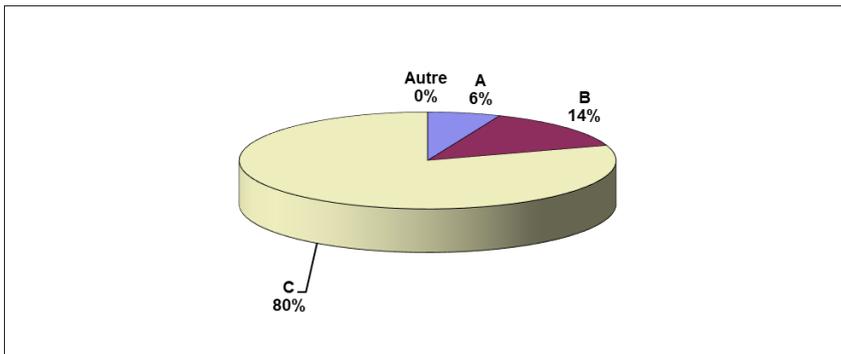
POINT RESSOURCES HUMAINES 2024 (chiffres février 2024) :

EFFECTIFS



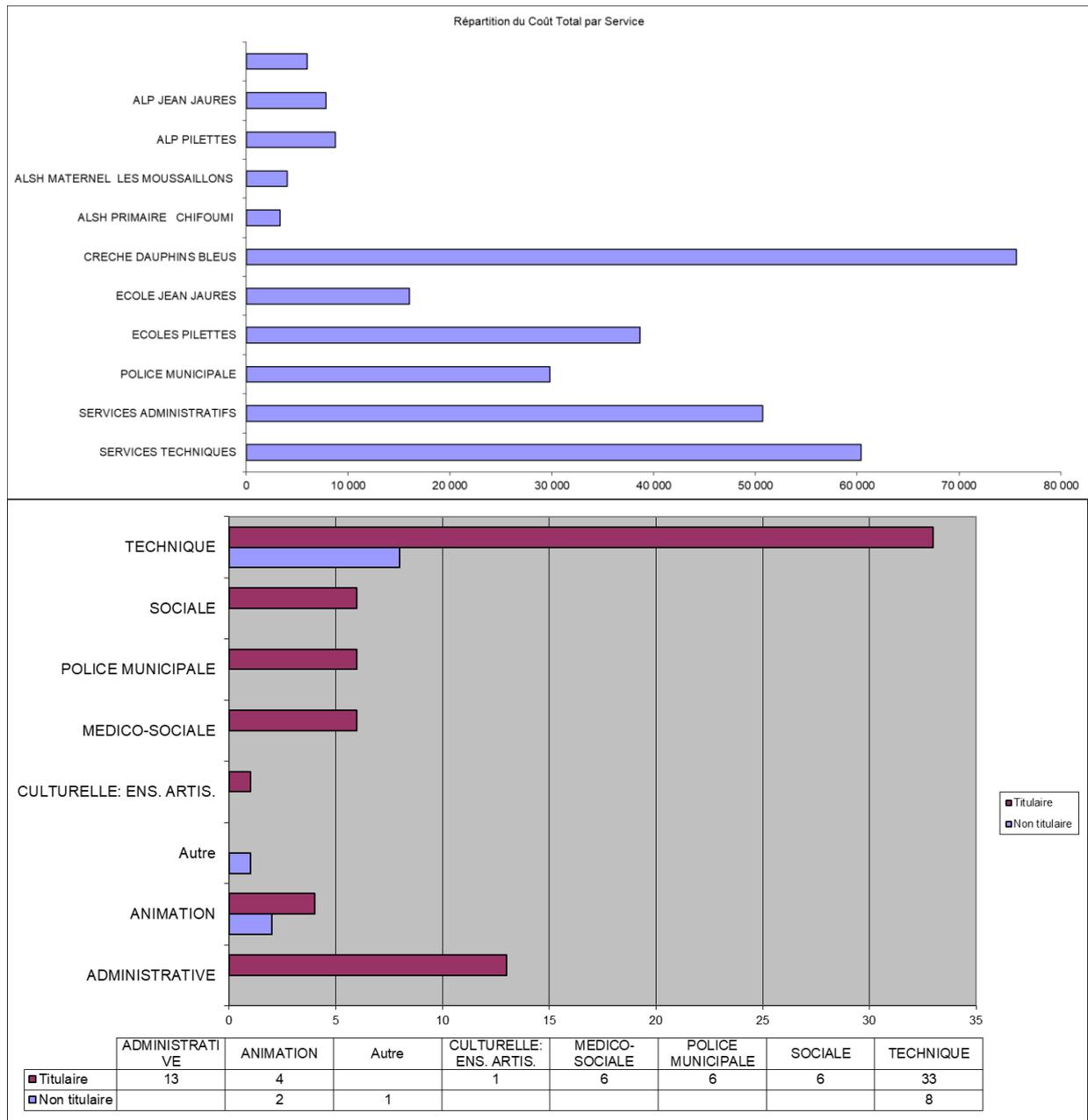
	Titulaire	Non_titulaire	Total	%
A	4	1	5	6,3%
B	11		11	13,8%
C	54	10	64	80,0%
Autre				
Total	69	11	80	100,0%

REPARTITION PAR GRADE

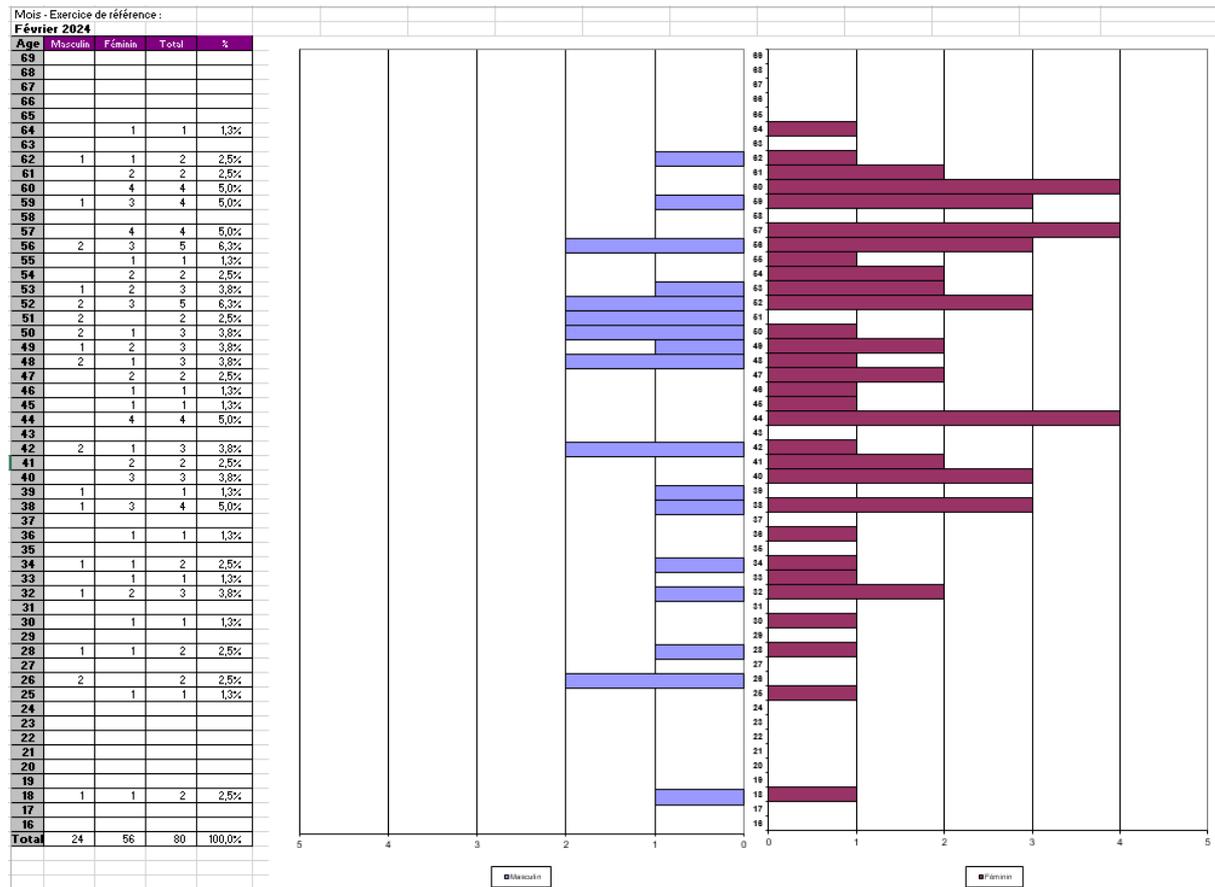


Position	Nb d'Agents	Equiv. T.P.
Temps complet	72	68,0
Temps non complet	8	7,1
Position particulière		
Total	80	75,1

REPARTITION PAR SERVICE (en nombre et en équivalent temps plein février 2024) :



PYRAMIDE DES AGE



La forme observée de la pyramide est dite « en champignon. »

L'âge moyen est de 46.63 ans proche de l'Age moyen de la FPT de manière globale (46 ans) (source INSEE 2020)

Cette forme caractérise une moyenne d'âge élevée, correspondant à une masse salariale elle aussi élevée.

Il est à noter une vague importante de départs en retraite prévisibles dans les 10 prochaines années (**environ 32 % de l'effectif**).